

**ÉLECTION PARTIELLE DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS
AU CONSEIL D'INSTITUT DE L'IUT DE VELIZY**

SCRUTIN DU MARDI 13 DECEMBRE 2022

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ
DES CANDIDATURES**

La clôture du dépôt des candidatures pour les élections susvisées était fixée au **Jeudi 1^{er} Décembre 2022 à 16h**. Il a été procédé à l'examen de la recevabilité des candidatures.

RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES LISTES :

Ces règles sont précisées dans le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1 à D.719-40 et dans les arrêtés portant décision électorale du Président de l'UVSQ n°2022-193 en date du 21 novembre 2022

Au regard de ces textes, la Direction des affaires juridiques et institutionnelles de l'UVSQ instruit l'ensemble des candidatures individuelles et de listes qui lui parviennent avant la date limite de remise des candidatures à savoir le Jeudi 1^{er} décembre 2022 à 16h. L'instruction des dossiers de candidatures s'effectue entre le Jeudi 1^{er} décembre 2022, 16 heures et le Vendredi 2 décembre à 16 heures.

Candidatures présentées au titre du Conseil d'Institut de l'IUT de Vélizy

**RAPPEL DU NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR AU CONSEIL
D'INSTITUT DE L'IUT DE VÉLIZY**

COLLEGES ELECTORAUX	NOMBRE DE SIEGES
Collège des usagers	4 titulaires
TOTAL	4

COLLEGE DES USAGERS

Aucune candidature n'a été présentée.

Fait à Versailles, le 05 DEC. 2022

Le Président de l'Université



 Université de Versailles
 St-Quentin-en-Yvelines
 Alain BUI
 Président
 55 avenue de Paris - 78000 Versailles